



TRIBUNAL DE  
COMMERCE  
DE BORDEAUX

JUGEMENT DU 4 MARS 2026  
4<sup>ème</sup> Chambre

N° PCL : 2026J00426  
SARL ARTBOIS  
N° RG : 2026P00400

**DEBITEUR**

SARL ARTBOIS, sise 85 B Chemin De Mussonville,  
33130 BEGLES,

RCS BORDEAUX 503 969 917 - 2008 B 1717

Représentant légal : Gheorghe GONCEARENCO Gérant,  
demeurant 85 B Chemin De Mussonville, 33130  
BEGLES,

Comparaissant en la personne de son représentant  
légal, assisté de Maître Ingrid DESRUMEAUX, Avocat à  
la Cour,

COMPOSITION DU TRIBUNAL

Décision contradictoire et en premier ressort,

Débats, clôture des débats et mise en délibéré lors de  
l'audience du 4 mars 2026 en Chambre du Conseil où  
siégeaient Jean SIMON, Juge remplissant les fonctions  
de Président de Chambre, Frédéric AGUILAR, Jean-Yves  
DUPUY, Juges, assistés de Peggy MORAND, Greffier  
assermenté,

Délibérée par les mêmes Juges,

Prononcée à l'audience publique du 4 mars 2026,

La minute du présent jugement est signée par Jean  
SIMON, Juge remplissant les fonctions de Président de  
Chambre et par Peggy MORAND, Greffier assermenté.

N° RG : 2026P00400

N° PC : 2026J00426

Le 9 février 2026, la société ARTBOIS SARL a déclaré au Greffe de ce Tribunal être en état de cessation des paiements, a souligné ne pas être en mesure de présenter un plan de redressement de l'entreprise, a requis l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire,

Le Ministère Public a été avisé de la procédure,

La société, qui est identifiée sous le n° 503 969 917 RCS BORDEAUX (2008 B 1717), a pour activité déclarée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux : revêtements sols murs menuiserie bois construction assemblage maisons bois,

Constituée sous la forme de SARL, elle est donc commerciale par sa forme et son objet et a son siège dans le ressort juridictionnel de ce Tribunal,

Au cours des débats en Chambre du Conseil, la société ARTBOIS SARL a présenté ses explications et confirmé les termes de sa déclaration,

#### MOTIVATION

Il résulte des pièces produites et des informations recueillies en chambre du conseil que :

- l'actif disponible, selon les déclarations du dirigeant, est nul,
- le passif, provisoirement évalué et sous toutes réserves, s'élève à 53.893,00 euros, dont 20.000,00 euros échus et exigibles,
- il n'existe pas d'actif immobilier,
- au 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'élevait à 527.406,00 euros et les bénéfices à 2.295,00 euros,
- aucun salarié n'est employé ni ne l'a été dans les six derniers mois,

La société ARTBOIS SARL a indiqué qu'elle considérait que sa situation était trop compromise pour qu'une solution de redressement puisse être envisagée,

#### Sur ce,

La société ARTBOIS SARL est dans l'impossibilité de faire face à son passif exigible avec son actif disponible et se trouve en état caractérisé de cessation des paiements,

La situation de fait corroborée par les propres déclarations du dirigeant est probante de l'impossibilité manifeste de parvenir à un redressement,

Il convient dès lors de faire application des dispositions des articles L 640-1 et suivants du code de commerce et d'ouvrir une procédure de liquidation judiciaire,

Il y a lieu de fixer la date de cessation des paiements conformément à l'article L 631-8 du code de commerce,

Le Tribunal dispose des éléments lui permettant de vérifier que les conditions mentionnées au 1<sup>er</sup> alinéa des articles L 641-2 et D 641-10 du code de commerce sont réunies. Il sera donc fait application de la procédure simplifiée prévue aux articles L 644-1 et suivants du code de commerce,

Les seuils prévus par l'article L 644-5 et fixés par l'article D 641-10 du code de commerce sont dépassés. Le Tribunal dira donc que la clôture de la liquidation judiciaire sera prononcée au plus tard dans le délai d'un an à compter de la présente décision,

De désigner les organes de la procédure conformément à l'article L 641-1 de ce même code,

D'ordonner les mesures de publicité conformément à la loi et de dire que les dépens seront employés en frais privilégiés de liquidation judiciaire.

### **PAR CES MOTIFS**

Le Tribunal, après en avoir délibéré,

Vu les articles L 640-1 et suivants du code de commerce,

Constata l'état de cessation des paiements de la société ARTBOIS SARL

Ouvre une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

La société ARTBOIS SARL, au capital de 2.000,00 euros, identifiée sous le n° 503 969 917 RCS BORDEAUX (2008 B 1717), dont le siège social est situé 85 B Chemin De Mussonville, 33130 BEGLES, exerçant une activité de revêtements sols murs menuiserie bois construction assemblage maisons bois,

Conformément aux dispositions du chapitre 1<sup>er</sup> du titre IV du livre VI du code de commerce,

Après avoir recueilli les observations du débiteur, fixe provisoirement au 13 janvier 2026 la date de cessation des paiements,

Dit qu'il sera fait application de la procédure simplifiée prévue aux articles L 644-1 et suivants du code de commerce,

Nomme Christophe LATASTE, Juge Commissaire et Philippe GERARD, Juge commissaire suppléant,

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 Rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et dit que cette mission sera suivie par Maître Bernard BAUJET,

Confie en application de l'article L 641-2 alinéa 2 du code de commerce au liquidateur la mission de réaliser l'inventaire dans cette procédure,

Impartit aux créanciers pour la déclaration de leurs créances un délai de 2 mois à compter de la publication du présent jugement au BODACC,

Fixe à 4 mois à compter du terme du délai imparti aux créanciers pour déclarer leurs créances, le délai pour l'établissement de la liste des créances déclarées, conformément à l'article L 624-1 et R 624-2 du Code de Commerce,

Dit que le Tribunal prononcera la clôture de la liquidation judiciaire au plus tard dans le délai d'un an à compter de la présente décision,

Ordonne la communication de la présente décision aux autorités citées à l'article R 641-6 du code de commerce,

Ordonne sans délai nonobstant toute voie de recours, la publication du présent jugement conformément à l'article R 641-7 du code de commerce,

Rappelle que l'exécution provisoire est de droit,

Dit que les dépens seront employés en frais privilégiés de liquidation judiciaire.



## État certifié des inscriptions

*Article R. 521-31 al.2 du code de commerce*

Du chef de : **ARTBOIS**  
Adresse requise : **85 B Chemin de Mussonville 33130 Bègles**  
N° d'identification : **503 969 917**  
Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement  
A la demande de : **GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX**

**Gages sans dépossession (à l'exception des gages portant sur un véhicule terrestre à moteur ou une remorque immatriculée) y compris gages des stocks et nantissements de l'outillage et du matériel pris antérieurement au 01/01/2022.**

*Article R. 521-2, 1° du code de commerce*

Néant

**Nantissements conventionnels de parts sociales (Sociétés civiles, SARL, SNC)**

*Article R. 521-2, 2° du code de commerce*

Néant

**Privilèges du vendeur de fonds de commerce**

*Article R. 521-2, 3° du code de commerce*

Néant

**Nantissements conventionnels et judiciaires de fonds de commerce, artisanal, agricole**

*Article R. 521-2, 4° du code de commerce*

Néant



↓

**Déclarations de créances en cas d'apport de fonds de commerce***Article R. 521-2, 5° du code de commerce*

Néant

**Hypothèques maritimes à l'exception de celles enregistrés au registre international français***Article R. 521-2, 6° du code de commerce*

Néant

**Actes de saisies des navires à l'exception de ceux enregistrés au registre international français***Article R. 521-2, 7° du code de commerce*

Se rapprocher du greffe pour les saisies des navires

**Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau***Article R. 521-2, 8° du code de commerce*

Néant

**Hypothèques fluviales***Article R. 521-2, 9° du code de commerce*

Néant

**Actes de saisies de bateaux***Article R. 521-2, 10° du code de commerce*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 02/03/2026 à 16:44:45

Etat du chef de : ARTBOIS, 85 B Chemin de Mussonville 33130 Bègles

Requis par : GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Le greffier



Handwritten signature and a checkmark.

**Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal***Article R. 521-2, 11° du code de commerce*

Néant

**Contrats de location et clauses de réserve de propriété***Article R. 521-2, 12° du code de commerce*

Néant

**Privilège du Trésor***Article R. 521-2, 13° du code de commerce*

Néant

**Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires***Article R. 521-2, 14° du code de commerce*

Néant

**Warrants agricoles***Article R. 521-2, 15° du code de commerce***Avertissement :**

**Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,  
Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les  
tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.**

Néant

**Opérations de crédit-bail en matière mobilière***Article R. 521-2, 16° du code de commerce*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 02/03/2026 à 16:44:45

Etat du chef de : ARTBOIS, 85 B Chemin de Mussonville 33130 Bègles

Requis par : GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Le greffier



**Saisies pénales de fonds de commerce***Article R. 521-2, 17° du code de commerce*

Néant

**Arrêtés pris en application des articles L. 184-1 ou L. 511-11 code de la construction et de l'habitation portant sur un immeuble dans lequel est exploité un fonds de commerce aux fins d'hébergement***Article R. 521-2, 18° du code de commerce*

Néant

**Nantissements judiciaires de parts sociales de sociétés civiles publiés antérieurement au 01/01/2022***Articles 53 à 57 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 (abrogés)  
Articles R. 532-3 et R. 533-3 du code des procédures civiles d'exécution***Avertissement :****L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.**

Néant

**Apports de trésorerie et délais de paiement autorisés par le juge-commissaire***Articles L.622-17 III 2° et 3°, L. 631-14, L. 641-13 III du code de commerce ; R. 622-14 et R. 641-22 du code de commerce*

Néant

**Protêts et certificats de non-paiement***Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.*

Néant

**Warrants autres qu'agricoles (pétroliers, hôteliers et industriels)***Articles L. 523-1 à L. 523-15 et R. 523-1 du code de commerce ; L. 524-1 à L. 524-21 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 02/03/2026 à 16:44:45

Etat du chef de : ARTBOIS, 85 B Chemin de Mussonville 33130 Bègles

Requis par : GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Le greffier



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. M. M.', with a long horizontal line extending to the right.

Suite à l'ordonnance n°2021-1192 du 15 septembre 2021 et au décret n°2021-1888 du 29 décembre 2021, la publicité des nantissements judiciaires de parts de société civile est opérée uniquement par le dépôt en annexe au RCS de l'acte de nantissement signifié. Dès lors, nous vous invitons à consulter le registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société dont les parts sont nanties est immatriculée.

Fin de l'état

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux  
Délivré le : 02/03/2026 à 16:44:45  
Etat du chef de : ARTBOIS, 85 B Chemin de Mussonville 33130 Bègles  
Requis par : GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Le greffier



*S. de la*



GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE  
BORDEAUX

Bordeaux, le 9 février 2026

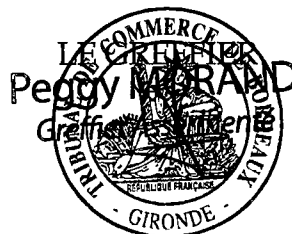
SARL ARTBOIS

Monsieur,

À la suite de votre déclaration de cessation des paiements en date du 9 février 2026 vous êtes invité à vous présenter au Tribunal de Commerce, Palais de la Bourse, Chambre socio-économique le :

**MERCREDI 4 MARS 2026 à 14 heures 30.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Reconnait avoir reçu la convocation le 9 février 2026

## Déclaration de cessation des paiements

**A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESIDENTS ET JUGES COMPOSANT LE  
TRIBUNAL DE COMMERCE**

Mesdames, Messieurs,

Je soussignée, Monsieur Gheorghe GONCEARENCO,

Agissant en qualité de Gérant de SARL ARTBOIS, dont le siège social se situe 85 B  
chemin de Mussonville 33130 BEGLES

Déclare que n'ayant plus de trésorerie suffisante pour faire face à mes échéances, la  
société se trouve en état de cessation des paiements, et en effectue en  
conséquence la déclaration conformément à l'article L. 631-4 du Code de commerce.

Ma Société connaît des difficultés m'empêchant de régler mes dettes.

Je demande l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire.

Je déclare sur l'honneur n'avoir jamais été en faillite, liquidation des biens ou  
règlement judiciaire.

J'atteste sur l'honneur l'absence de désignation d'un mandataire ad hoc, ou de  
l'ouverture d'une procédure de conciliation.

Date 13/01/2026

Signature 

## CERTIFICAT DE DEPOT

### DECLARATION DE CESSATION DES PAIEMENTS

Aujourd'hui 9 février 2026 a comparu au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, par devant Nous, Greffier dudit Tribunal,

Madame Isabelle KROEMER, agissant sur pouvoir délivré par Maître Ingrid DESRUMAUX, Avocat à la Cour, membre de la SELARL DESRUMAUX, agissant sur pouvoir de Monsieur Gheorghe GPNCEARENCO, gérant de la SARL ARTBOIS, Immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le N° 503 969 917, exerçant au 85 B Chemin de Mussonville, 33130 BEGLES, l'activité de Revêtements sols murs menuiserie,

qui nous a remis pour rester déposée au rang des minutes du Greffe et conformément aux articles 631-4 et 640-4 du code de commerce, la déclaration de cessation des paiements pour le compte de la société.

Duquel dépôt le comparant a requis acte et a signé avec nous.

LE DEPOSANT



LE GREFFIER





	Date de clôture	Chiffre d'affaires HT	Résultat net
Année N-1	31 décembre 2024	527 406 €	2 295 €
Année N-2	31 décembre 2023	451 405 €	331 €
Année N-3	31 décembre 2022	536 007 €	37 €

Lieux d'exploitation en dehors de l'établissement principal			
N°	SIRET	Adresse	Greffe dans lequel l'établissement est immatriculé
	N/A		

Avez-vous fait l'objet personnellement d'une procédure de sauvegarde, redressement ou liquidation ou avez-vous été dirigeant d'une société ayant connu l'une de ces procédures ?  oui  non

Si oui, date d'ouverture, indication de la juridiction et s'il y a lieu, dénomination de la société :

Exposez succinctement l'origine des difficultés de l'entreprise
<p>La Société SARL ARTBOIS a été confrontée à des difficultés de trésorerie résultant principalement de défaillances de paiement de certains clients significatifs, et notamment de la société Dubernet, dont les impayés ont durablement affecté le besoin en fonds de roulement.</p> <p>Ces tensions ont été aggravées par une augmentation substantielle du coût des matériaux, intervenue dans un contexte de marché ne permettant pas une répercussion immédiate et intégrale de ces hausses sur les prix de vente.</p> <p>La combinaison de ces facteurs a entraîné une dégradation progressive de la rentabilité de l'exploitation et une incapacité croissante à faire face aux charges courantes.</p>

<p><input type="checkbox"/> En cas de demande de redressement, exposez les moyens envisagés pour redresser la situation de l'entreprise en difficulté durant la période d'observation</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En cas de liquidation judiciaire, expliquez pourquoi le redressement est manifestement impossible</p>
<p>Le redressement de la Société ARTBOIS apparaît manifestement impossible. L'entreprise ne dispose plus d'une activité génératrice de trésorerie suffisante pour assurer la poursuite de l'exploitation pendant une période d'observation, ni des ressources financières nécessaires pour apurer le passif exigible.</p> <p>Aucun financement externe n'est envisageable et aucune perspective sérieuse de redressement économique n'a pu être identifiée, les difficultés structurelles affectant durablement le modèle économique de la société.</p> <p>Dans ces conditions, la cessation d'activité s'impose, la société se trouvant dans l'impossibilité objective de reconstituer une exploitation viable, ce qui justifie l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire.</p>

## ETAT DU PASSIF (dettes) de la personne morale<sup>5</sup>

Créanciers (Nom, prénom et adresse /dénomination et siège)	Échu et exigible <sup>6</sup>	A échoir <sup>6</sup>
<b>Salariés :</b>		
N/A		
<b>Établissements financiers (prêts, découverts, mobilisation de créances...) :</b>		
Banque Populaire (crédit)		15.610
Société Générale (autorisation de découvert)		8.000
Société Générale (crédit)		7.265
Société Générale (PGE)		3.000
<b>Dettes fiscales et/ou sociales :</b>		
URSSAF	10.686	
<b>Autres dettes (fournisseurs, crédits-bails, bailleur, divers...) :</b>		
Point P	5.253,27	
Expert-comptable EPC	4.079,27	
<b>TOTAL DU PASSIF (échu et à échoir) :</b>	<b>20.018,54</b>	<b>33.875</b>
<b>TOTAL GENERAL :</b>		<b>53.893,54</b>

<sup>5</sup> L'état du passif (dettes) doit être établi à la date de la demande ou dans les sept jours qui précèdent.

<sup>6</sup> Dettes exigibles = dettes arrivées à échéance et pouvant être immédiatement réclamées par le créancier.  
Dettes à échoir = dettes non encore arrivées à échéance.

ETAT DES ACTIFS de la personne morale <sup>7</sup>	
Description	Montant
<i>Immobiliers (murs du fonds, maison, terrain... appartenant à la personne morale exerçant l'activité) :</i>	
<i>Éléments corporels (matériels, mobiliers d'exploitation, véhicules, stocks...) :</i>	
Matériel (valeur nette)	3585
<i>Éléments ou immobilisations incorporels (fonds de commerce, droit au bail, brevets, marques...) :</i>	
<i>Dû par les clients (estimation globale du compte client, net de mobilisation) (Détail à donner dans annexe 2) :</i>	
Clients douteux, litigieux	7837
<i>Titres et participations dans d'autres personnes morales :</i>	
<i>Crédits de TVA, crédit d'impôts sur les sociétés (carry-back), dégrèvements divers... :</i>	
<b>TOTAL GENERAL :</b>	11422

<sup>7</sup> L'état des actifs doit être établi à la date de la demande ou dans les sept jours qui précèdent.

<b>Situation de trésorerie datant de moins d'un mois</b>			
Banques	Disponible	Découvert	
	(seulement si solde positif)	Autorisé	Utilisé
Société Générale		-8000	-8000
Banque Populaire	143,54 €	0	0
Caisse :143,54		Solde :	-7 856,46

<b>SALARIÉS</b>	
Nom et prénom	Adresse
<i>Présents dans l'entreprise, ou en congé (maternité, parental, maladie) - ou compléter l'annexe 1</i>	
N/A	
<i>Dont contrats rompus ou démissions :</i>	
<i>Instances en cours au conseil des prud'hommes :</i>	
<i>En cas d'instances aux prud'hommes en cours, nom de l'avocat de l'employeur :</i>	
Existe-t-il un comité social et économique : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
<i>Si déjà désignés : prénom, nom et adresse des représentants de la délégation du personnel du comité social et économique habilités à être entendus par le tribunal et à exercer les voies de recours conformément à l'article L661-10 du code de commerce (dans ce cas, annexer une copie du PV d'élection) :</i>	
L'entreprise est-elle en mesure de faire face au paiement des prochains salaires ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

Cas particuliers

Personnes responsables solidairement des dettes sociales (associés de SNC, associés commandités)	
Nom et prénom / dénomination	Domicile / Siège

L'entreprise exerce-t-elle une profession libérale soumise à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ?     oui     non    (Si oui, désignation de l'ordre professionnel ou de l'autorité)

L'entreprise exploite-t-elle une ou des installations classées au sens du titre Ier du livre V du code de l'environnement ?     oui     non    (Si oui, fournir la copie de l'autorisation ou la déclaration)

L'entreprise exploite-t-elle un établissement de crédit, un établissement de monnaie électronique, un établissement de paiement ou est une entreprise d'investissement (R613-14 s. du code monétaire et financier) ?     oui     non

Affiliations

N° URSSAF : 72700000603757309 9

N° affiliation Pôle emploi :

Convention collective applicable :

N°TVA intracommunautaire : FR57503969917

Personnes s'étant portées caution de la société (dirigeants, associés, conjoint...)

Nom des cautions	Bénéficiaire (banque)	Montant de la caution

Documents joints à la demande (article R631-1 et le cas échéant R641-1 du code de commerce)	Oui	Non
<b>Facultatif : extrait récent d'immatriculation au RCS (Kbis) ou au Répertoire des Métiers</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>État actif et passif des sûretés et engagements hors bilan de moins de 7 jours</b> (état complet disponible au greffe, service privilèges et nantissements ou sur <a href="http://www.infogreffe.fr">www.infogreffe.fr</a> )	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Comptes annuels du dernier exercice</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Situation de trésorerie de moins d'un mois</b> (relevé bancaire de tous les comptes de l'entreprise et les comptes personnels des entrepreneurs individuels)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Copie de la pièce d'identité du représentant légal</b> (en cours de validité)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Dans le cas où l'un ou l'autre de ces documents ne peut être fourni ou ne peut l'être qu'incomplètement, indiquer les motifs qui empêchent cette production :</b>		

**Je soussigné(e)** *Gheorghe GONCEARENCO*

**demande concernant la personne morale mentionnée en page 1,  
l'ouverture d'une procédure de :**

Redressement judiciaire

Liquidation judiciaire

Et selon le cas :

J'atteste sur l'honneur que concernant l'entreprise, il n'a jamais été désigné un mandataire ad hoc ou ouvert une procédure de conciliation, dans les 18 mois précédant la présente demande

ou

Je déclare que dans les 18 mois précédant la présente demande :

Un mandataire ad hoc a été désigné :

- Date de la désignation :
- Juridiction ayant procédé à la désignation :
- Identité du mandataire ad hoc :

Une procédure de conciliation a été ouverte :

- Date de l'ouverture :
- Juridiction ayant procédé à l'ouverture de la conciliation :
- Identité du conciliateur :

Je souhaite la nomination de l'Etude SILVESTRI-BAUJET

Si demande de redressement, avez-vous le cas échéant à proposer la désignation d'un administrateur judiciaire ?

oui  non

*Si oui : identité et adresse de l'administrateur judiciaire proposé :*

Fait à Villenave d'Ornon

le 4 février 2026

(Signature précédée de la mention « certifié sincère et véritable »)

*Certifié sincère et véritable*





**Annexe 2 – Renseignements divers**

Noms et coordonnées des partenaires de l'entreprise

Avocat(s) : Me Ingrid DESRUMAUX

Notaire :

Expert-comptable : Pôle Experts (EPC)

Commissaire aux comptes :

Banques :

Nom de la banque	Adresse de l'agence	Nom de l'interlocuteur	Numéro de compte
Banque Populaire	Bordeaux Caudéran – 113 avenue Louis Barthou 33200 BORDEAUX	Fanny Hourcade	66121908075
Société Générale	Villenave La Maye – 561 route de Toulouse 33140 VILLENAVE D'ORNON	Julie Le Bihan	00020193029

Assurances :

Compagnie	Nom et adresse de l'agence	Nom de l'interlocuteur	N° et objet du contrat
ABEILLE Assurances	201 Cours Balguerie Stuttenberg 33000 BORDEAUX	Mme DALLA VERDE VIORICA	Contrat n°78402002 Assurance responsabilité décennale Contrat de louage d'ouvrage ou de sous-traitance et afférentes à des <b>travaux de construction</b>

Cotisations sociales du chef d'entreprise

Au regard de son statut social, le dirigeant est :  majoritaire  minoritaire

Nom de la caisse	Adresse	Montant des cotisations	Périodicité
URSSAF	3 rue Théodore Blanc 33520 BRUGES	800 €	Mensuelle

Créances sur clients

Nom prénom/Dénomination	Adresse	Montant des créances	Echéance
DUBERNET	Bordeaux	5 931,26 €	Diverses factures impayées entre février et juillet 2025

Répartition du capital au sein de la société

Nom et prénom / Dénomination des associés ou actionnaires	Nb de titres ou %
Gheorghe GONCEARENCO	100%



N° de gestion 2008B01717

*Extrait Kbis*

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**  
à jour au 9 février 2026

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	503 969 917 R.C.S. Bordeaux
<i>Date d'immatriculation</i>	30/04/2008
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>ARTBOIS</b>
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	2 000,00 Euros
<i>Numéro d'identification Européen - EUID</i>	FR3302.503969917
<i>Adresse du siège</i>	85 B Chemin de Mussonville 33130 Bègles
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 30/04/2058
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES**

**Gérant**

<i>Nom, prénoms</i>	GONCEARENCO Gheorghe
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 15/03/1965 à Chichkany Kotovsk (MOLDAVIE)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	85 B Chemin de Mussonville 33130 Bègles

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

<i>Adresse de l'établissement</i>	85 B Chemin de Mussonville 33130 Bègles
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Revêtements sols murs menuiserie bois construction assemblage maisons bois
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/05/2008
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



*[Signature]*

FIN DE L'EXTRAIT

49 rue de la Devise - 33000 BORDEAUX  
Tel. : 05.24.07.51.83 - Case Palais : 432  
secretariat@avocat-desrumaux.fr  
[www.avocat-desrumaux.fr](http://www.avocat-desrumaux.fr)



**DESRUMAUX AVOCATS**

## POUVOIR

Je soussignée,

**Maître Ingrid DESRUMAUX de la SELARL DESRUMAUX Avocats**, Avocate inscrite au Barreau de Bordeaux, dont le siège est situé **49 rue de la Devise à Bordeaux (33000)**

Donne pouvoir à :

**Madame Isabelle Kroemer, assistant(e) juridique**

Exerçant au sein du cabinet DESRUMAUX AVOCATS,

**À l'effet de me représenter** afin de procéder, en mon nom et pour mon compte, au **dépôt de tous documents, actes, pièces, dossiers et conclusions**, notamment :

- auprès des greffes des juridictions,
- auprès des administrations,
- auprès de toute autorité compétente,

et ce, **dans le cadre des dossiers suivis par le cabinet**, sans que cette liste soit limitative.


Le présent pouvoir est valable à **compter de ce jour** et pourra être révoqué à tout moment.

Fait à Bordeaux,

Le 6 février 2026

Ingrid DESRUMAUX  
id@avocat-desrumaux.fr

41 19 7031

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ / IDENTITY CARD



NOU / Surname  
**GONCEARENCO**

Prénoms / Given names  
**Gheorghe**

SEXE / Sex NATIONALITÉ / Nationality DATE DE NAISS. / Date of birth  
**M FRA 15 03 1965**

LIEU DE NAISSANCE / Place of birth  
**CHICHKANY KOTOVSK**

N° DU DOCUMENT / Document No. DATE D'EXPIR. / Expiry date  
**KR646XRDO 06 08 2033**

*Gheorghe Goncarenco* **742617**



## POUVOIR

Je soussignée Monsieur Gheorghe GONCEARENCO

Agissant en qualité de représentant légal de la société :


SARL ARTBOIS  
85 B chemin de Mussonville  
33130 BEGLES

Donne pouvoir à la SELARL DESRUMAUX AVOCATS, Maître Ingrid DESRUMAUX ainsi qu'à tout avocat, collaborateur ou représentant dûment habilité du cabinet, sis 49 rue de la devise, 33000 BORDEAUX,

A l'effet de signer et déposer au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en mon nom et pour le compte de l'entreprise susvisée, une déclaration de cessation des paiements.

En vue d'une demande de liquidation judiciaire.

Signature du mandant :  
Pour la Société ARTBOIS

Gheorghe SARL ARTBOIS 

Signataire du mandataire :  
Pour le cabinet DESRUMAUX



[Accueil](#) > [Mes Commandes](#) > [Mon historique](#) > [Commande N°60205-YNIVZ](#) > [Etat d'endettement](#) > [Débiteurs](#)

## Débiteurs

[Imprimer la fiche](#)

**ARTBOIS - 503 969 917 RCS BORDEAUX**  
85 B Chemin de Mussonville 33130 BEGLES

**POUR RECEVOIR UN ETAT D'ENDETTEMENT DÉLIVRÉ ET CERTIFIÉ PAR LE GREFFIER**

[Recevoir par courrier](#)

La réquisition d'un état complet d'endettement permet à ce jour de consulter en ligne les informations inscrites relatives à 18 catégories d'inscription ; la consultation de l'ensemble des 24 catégories d'inscription nécessite un complément de délivrance par courrier.

Type d'inscription de sureté (à compter du 01/01/2023)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Saisie pénale de fonds de commerce	Néant	04/02/2026	-
Warrants agricoles	Néant	04/02/2026	-
Nantissements conventionnels de parts de sociétés	Néant	04/02/2026	-
Inscriptions de gage sans dépossession à partir du 01/01/2023	Néant	04/02/2026	-

Type d'inscription de privilège	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires	Néant	04/02/2026	-
Nantissements du fonds de commerce ou du fonds artisanal (conventionnels et judiciaires)	Néant	04/02/2026	-
Nantissements de fonds agricole	Néant	04/02/2026	-
Privilèges du Trésor Public	Néant	04/02/2026	-
Protêts	Néant	04/02/2026	-
Privilèges du vendeur de fonds de commerce et d'action résolutoire	Néant	04/02/2026	-
Nantissements de outillage, matériel et équipement	Néant	04/02/2026	-
Déclarations de créances	Néant	04/02/2026	-
Opérations de crédit-bail en matière mobilière	Néant	04/02/2026	-
Publicité de contrats de location	Néant	04/02/2026	-
Publicité de clauses de réserve de propriété	Néant	04/02/2026	-

Type d'inscription de privilège	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Gage des stocks	Néant	04/02/2026	-
Warrants (hors agricoles)	Néant	04/02/2026	-
Prêts et délais	Néant	04/02/2026	-
Biens inaliénables	Néant	04/02/2026	-
Nantissements de parts de société civile jusqu'au 31/12/2022	Néant	04/02/2026	-

Type d'inscription de gage (Jusqu'au 31/12/2022)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Animaux	Néant	04/02/2026	-
Horlogerie et Bijoux	Néant	04/02/2026	-
Instruments de musique	Néant	04/02/2026	-
Matériels, mobiliers et produits à usage professionnel non visés dans les autres catégories	Néant	04/02/2026	-
Matériels à usage non professionnel autres qu'informatiques	Néant	04/02/2026	-

Type d'inscription de gage (jusqu'au 31/12/2022)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Matériels liés au sport	Néant	04/02/2026	-
Matériels informatiques et accessoires	Néant	04/02/2026	-
Meubles meublants	Néant	04/02/2026	-
Meubles incorporels autres que parts sociales	Néant	04/02/2026	-
Monnaies	Néant	04/02/2026	-
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	Néant	04/02/2026	-
Parts sociales	Néant	04/02/2026	-
Produits de l'édition, de la presse ou d'autres industries graphiques	Néant	04/02/2026	-
Produits liquides non comestibles	Néant	04/02/2026	-
Produits textiles	Néant	04/02/2026	-
Produits alimentaires	Néant	04/02/2026	-

**Type d'inscription de gage (jusqu'au 31/12/2022)**

**Nombre d'inscriptions**

**Fichier à jour au**

**Sommes concernées**

Autres

Néant

04/02/2026

-

**VOS CONTACTS**

n° 30003 00389 00020193029 63  
du 30/11/2025 au 31/12/2025  
envoi n°12 Page 1/6

**Votre Banque à Distance**

sur internet : [professionnels.sg.fr](http://professionnels.sg.fr)  
sur votre mobile avec l'Appli Pro SG  
par téléphone au 39331  
(service gratuit + prix appel)  
Du lundi au samedi (sauf jours fériés)

SARL ARTBOIS  
85 B CHEMIN DE MUSSONVILLE  
33130 BEGLÈS

**Votre agence VILLENAVE LA MAYE**

par téléphone : 05 57 99 04 10

par courrier : 561 RTE DE TOULOUSE  
33140 VILLENAVE D ORNON

**Votre conseiller en agence**

**MME JULIE LE BIHAN**  
par téléphone : 05 57 99 04 10  
par e-mail : [julie.le-bihan@socgen.com](mailto:julie.le-bihan@socgen.com)

Ce document ne vaut pas facture  
VM4

**RELEVÉ DES OPÉRATIONS**

Date	Valeur	Nature de l'opération	Débit	Crédit
		<b>SOLDE PRÉCÉDENT AU 29/11/2025</b>	<b>5.680,58</b>	
01/12/2025	01/12/2025	VIR RECU 6280570369S DE: MR OU ME GARBAY BENOIT MOTIF: VIREMENT 9 DE MR OU ME GARBAY BENOIT T REF: VIREMENT DE MR OU ME GARBAY BENOIT		2.647,85
01/12/2025	02/12/2025	VIR RECU 9533418722108 DE: MME ADELIN ROSEAU MOTIF: Solde parquet studio Ste Catherine		3.091,83
01/12/2025	01/12/2025	CARTE X7195 28/11 PAUS K SANS CONT	2,80	
01/12/2025	01/12/2025	CARTE X7195 28/11 LE RALLYE	13,00	
01/12/2025	01/12/2025	CARTE X0983 29/11 SARL PATACHON	5,65	
01/12/2025	01/12/2025	CARTE X0983 29/11 TOTAL	50,02	
02/12/2025	01/12/2025	VIR INST RE 583577662556 DE: M. GHEORGHE GONCEARENCO DATE: 01/12/2025 19:06 MOTIF: App REF: 032025335199767040000001		2.400,00
02/12/2025	30/11/2025	CIONS TENUE DE COMPTE AU 30/11/25 : -CION MOUVEMENT EUR 33,51 AU DELA DU SEUIL JAZZ PRO	33,51 *	

suite >>>

N° ADEME : FR231725\_01Y5GB

1 Depuis l'étranger : (+33) 1 76 77 3933

**Pour toute insatisfaction ou désaccord, vous pouvez contacter :**

1 - L'agence : votre premier interlocuteur

2 - Le Service Relations Clientèle : Adresse : SG SOCIETE GENERALE Service Relations Clientèle TSA 62294 75427 PARIS CEDEX 9, Tel : 0 806 800 148, E.mail

SG-SocieteGenerale.Reclamations@socgen.com

3 - Le Médiateur : En dernier recours, gratuitement, le Médiateur de la FBF, en application des « Conditions générales du service de la médiation consommateurs », par courrier à : Le médiateur CS 151 - 75422 PARIS CEDEX 09 ou sur le site [lemediateur.fbf.fr](http://lemediateur.fbf.fr) ou sur [particuliers.sg.fr](http://particuliers.sg.fr) à la rubrique « Aides et contacts » puis « contacts utiles ».

Société Générale  
S.A. au capital de 958 618 482,50 Eur

552 120 222 RCS Paris  
Siège Social  
29, bd Haussmann 75009 Paris

FR424256

Date	Valeur	Nature de l'opération	Débit	Crédit
02/12/2025	01/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: SARL ARTBOIS 01 12 BQ CCBP CPT 66121908075 DATE: 01/12/2025 19:08 REF: 583577664802 REMISE:032025335199780500000000 REF: 032025335199780500000001 MOTIF: App CHEZ: CCBPFRPPBDX	3.050,00	
02/12/2025	02/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: Goncearenco Gheorghe 02 12 BQ PSST CPT 2553034F022 DATE: 02/12/2025 06:52 REF: 583678125477 REMISE:032025336202728800000000 REF: 032025336202728800000001 MOTIF: Acc CHEZ: PSSTFRPPBOR	200,00	
02/12/2025	30/11/2025	INT DEBITEURS ET CION DECOUVERT AU 30/11/25 : -INT DEBITEURS EUR 43,66 -CION DECOUVERT EUR 7,04 TAUX CONVENTIONNEL A LA DATE D'ARRETE : 8,2500% L'AN TAUX CION PLUS FORT DECOUVERT MENSUEL : 0,0900% T.E.G ANNUEL : 9,7611% TAUX JOURNALIER : 0,0267%	50,70 *	
02/12/2025	02/12/2025	CARTE X7195 01/12 AGIP 9343 A630	5,70	
02/12/2025	02/12/2025	CARTE X7195 01/12 ENI9343DACGRADIG	5,95	
02/12/2025	02/12/2025	CARTE X7195 01/12 ENI9343DACGRADIG	50,01	
02/12/2025	02/12/2025	CARTE X7195 01/12 ENI9343DACGRADIG	90,56	
02/12/2025	02/12/2025	CARTE X7195 RETRAIT DAB 30/11 09H50 RETRAIT DAB 30-11-13335-0003716000	250,00	
03/12/2025	02/12/2025	COMMISSION D'INTERVENTION DU 24/11/2025 AU 30/11/2025	20,00 *	
03/12/2025	03/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: Bois du monde 03 12 SG 00366 CPT 00021164441 DATE: 03/12/2025 09:49 REF: 583779893554 REMISE:032025337215131300000000 REF: 032025337215131300000001 MOTIF: Acc CHEZ: SOGEFRPPXXX	5.000,00	
04/12/2025	04/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: G Goncearenco 04 12 BQ REVO CPT 15893850939 DATE: 04/12/2025 14:06 REF: 583881658287 REMISE:032025338227384510000000 REF: 032025338227384510000001 MOTIF: Ac CHEZ: REVOFRP2XXX	250,00	
04/12/2025	04/12/2025	CARTE X7195 03/12 LE RALLYE	11,50	
04/12/2025	04/12/2025	CARTE X7195 03/12 KILOUTOU PDB	491,68	
05/12/2025	05/12/2025	VIR RECU 6680423421S DE: VILLAS FOCH MOTIF: acompte REF: VF		3.998,28

suite >>>

N° ADEME : FR231725\_01Y5GB

Date	Valeur	Nature de l'opération	Débit	Crédit
05/12/2025	05/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: Lasco Alexandru 05 12 SG 00389 CPT 00020602573 DATE: 05/12/2025 10:13 REF: 583982762440 REMISE:032025339235064120000000 REF: 032025339235064120000001 MOTIF: Ac CHEZ: SOGEFRPPXXX	200,00	
05/12/2025	05/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: G Goncaarenco 05 12 BQ REVO CPT 15893850939 DATE: 05/12/2025 11:40 REF: 583982909329 REMISE:032025339236213620000000 REF: 032025339236213620000001 MOTIF: Ac CHEZ: REVOFRP2XXX	450,00	
05/12/2025	05/12/2025	CARTE X7195 04/12 MARIE BLACHERE	21,90	
05/12/2025	05/12/2025	CARTE X7195 04/12 AUCHAN DAC	30,02	
05/12/2025	05/12/2025	CARTE X7195 04/12 STATION ESSO	49,15	
05/12/2025	05/12/2025	CARTE X7195 04/12 ADEO*LEROY MERLIN	375,00	
08/12/2025	07/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: G Goncaarenco 08 12 BQ REVO CPT 15893850939 DATE: 07/12/2025 09:17 REF: 584185208984 REMISE:032025341250511970000000 REF: 032025341250511970000001 CHEZ: REVOFRP2XXX	250,00	
08/12/2025	08/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: Bois du monde 08 12 SG 00366 CPT 00021164441 DATE: 08/12/2025 06:59 REF: 584286070951 REMISE:032025342255877060000000 REF: 032025342255877060000001 MOTIF: Ac CHEZ: SOGEFRPPXXX	2.000,00	
08/12/2025	08/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: Gheorghie Goncaarenco 08 12 SG 00167 CPT 00050402792 DATE: 08/12/2025 07:00 REF: 584286071167 REMISE:032025342255879360000000 REF: 032025342255879360000001 MOTIF: Ac CHEZ: SOGEFRPPXXX	450,00	
08/12/2025	08/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: G Goncaarenco 08 12 BQ REVO CPT 15893850939 DATE: 08/12/2025 14:30 REF: 584286573382 REMISE:032025342259723210000000 REF: 032025342259723210000001 MOTIF: Ac CHEZ: REVOFRP2XXX	350,00	
08/12/2025	08/12/2025	CARTE X0983 06/12 ADEO*LEROY MERLIN	16,83	
08/12/2025	08/12/2025	CARTE X0983 06/12 ADEO*LEROY MERLIN	40,80	
08/12/2025	08/12/2025	CARTE X7195 07/12 LE RALLYE	8,10	
08/12/2025	08/12/2025	CARTE X0983 07/12 RELAIS DU MOULINAT	21,10	
08/12/2025	08/12/2025	CARTE X0983 07/12 REL. DU MOULINAT	50,07	

suite >>>

Date	Valeur	Nature de l'opération	Débit	Crédit
09/12/2025	09/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: Goncaerenco Gheorghé 09 12 BQ PSST CPT 2553034F022 DATE: 09/12/2025 18:20 REF: 584388125323 REMISE:032025343270962330000000 REF: 032025343270962330000001 MOTIF: Ac CHEZ: PSSTFRPPBOR	300,00	
09/12/2025	09/12/2025	PRELEVEMENT EUROPEEN 6908901881 DE: GESTION ASSURANCES ID: FR40ZZZ470807 MOTIF: RDD SOGESSUR REF: LC012-2025 RQ300000151330928 MANDAT 440202001280080001-20011100003038	105,62	
09/12/2025	09/12/2025	PRELEVEMENT EUROPEEN 6908901890 DE: GESTION ASSURANCES ID: FR40ZZZ470807 MOTIF: RDD SOGESSUR REF: LC012-2025 RQ300000151774363 MANDAT 440202102180038002-21021100004591	35,82	
10/12/2025	10/12/2025	CARTE X7195 09/12 LE RALLYE	11,00	
10/12/2025	10/12/2025	CARTE X7195 09/12 LE RALLYE	11,00	
10/12/2025	10/12/2025	CARTE X7195 09/12 MARIE BLACHERE	16,50	
11/12/2025	11/12/2025	CARTE X0983 10/12 LOCYNI	6,94	
11/12/2025	11/12/2025	CARTE X7195 10/12 JANSELIN	72,67	
16/12/2025	16/12/2025	VIR RECU 7680757319S DE: BEBEAR ISABELLE MOTIF: de BEBEAR ISABELLE - Facture N 1473 BEBEAR		357,50
16/12/2025	12/12/2025	ECHEANCE PRET N°220135103099 PGE - PRIME DE GARANTIE DE L'ETAT	10,52 *	
16/12/2025	13/12/2025	ECHEANCE PRET N°225164100988 CAPITAL AMORTI : 123,34 INTERETS : 23,09 ASSURANCE : 2,74 CAPITAL RESTANT : 7 265,71 DATE PREVISIONNELLE DE FIN : 13/06/2030	149,17 *	
17/12/2025	16/12/2025	FRAIS PRELEVEMENT IMPAYE DE 199,32 EUR DU 10/12/2025	20,00 *	
17/12/2025	16/12/2025	COMMISSION D'INTERVENTION DU 09/12/2025 AU 15/12/2025	50,00 *	
17/12/2025	16/12/2025	COTIS JAZZPRO REDUC JAZZ-20% MONTANT NT : 23,77 EUR MONTANT HT : 9,03 EUR TVA A 20,00%: 1,81 EUR	34,61 *	
19/12/2025	19/12/2025	VIR INST RE 585399451471 DE: MME SYLVIE BUSSEUIL DATE: 19/12/2025 18:23 MOTIF: VIREMENT BUSSEUIL SYLVIE F 1469 SIT N2 REF: VIREMENT DE MME SYLVIE BUSSEUIL		4.752,00
19/12/2025	19/12/2025	PRELEVEMENT EUROPEEN 7111402513 DE: Autoroutes du Sud de la France ID: FR94ZZZ007048 MOTIF: LK005801740041851873 112025 REF: a80e40ceba0347e99dd96ab9f740313a MANDAT 2500418518731607246	145,68	
20/12/2025	19/12/2025	FRAIS PRELEVEMENT IMPAYE DE 1188,28 EUR DU 15/12/2025	20,00 *	

suite >>>

N° ADEME : FR231725\_01YSCB

Date	Valeur	Nature de l'opération	Débit	Crédit
22/12/2025	19/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: Gheorghe Goncarencu 22 12 BQ CCBP CPT 56119681550 DATE: 19/12/2025 21:01 REF: 585399637150 REMISE:03202535353537930000000 REF: 03202535353537930000001 MOTIF: Ac CHEZ: CCBPFRPPBDX	400,00	
22/12/2025	19/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: M Mme DAUVERGNE Jean Luc 22 12 BQ AGRI CPT 02068036000 DATE: 19/12/2025 21:02 REF: 585399637986 REMISE:03202535353543240000000 REF: 03202535353543240000001 MOTIF: Location CHEZ: AGRIFRPP833	290,00	
22/12/2025	20/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: Maftel Victor 22 12 BQ AGRI CPT 23106954208 DATE: 20/12/2025 02:04 REF: 585499792917 REMISE:0320253543545500900000000 REF: 0320253543545500900000001 MOTIF: Facture CHEZ: AGRIFRPP833	1.500,00	
22/12/2025	20/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: Alexandru Lasco 22 12 BQ FPEL CPT 10519890001 DATE: 20/12/2025 02:05 REF: 585499793097 REMISE:0320253543545515700000000 REF: 0320253543545515700000001 MOTIF: Acc CHEZ: FPELFR21XXX	800,00	
22/12/2025	20/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: Baclu Eugenlu 22 12 BQ AXAB CPT 03535997340 DATE: 20/12/2025 09:14 REF: 585499895777 REMISE:0320253543552662000000000 REF: 0320253543552662000000001 MOTIF: Facture CHEZ: AXABFRPPXXX	540,00	
22/12/2025	22/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: Panuta Nicolai 22 12 BQ AXAB CPT 03618515240 DATE: 22/12/2025 08:46 REF: 585671797043 REMISE:0320253563684006700000000 REF: 0320253563684006700000001 MOTIF: Acc CHEZ: AXABFRPPXXX	500,00	
22/12/2025	22/12/2025	CARTE X7195 20/12 AUCHAN DAC	122,19	
22/12/2025	22/12/2025	PRELEVEMENT EUROPEEN 8008182734 DE: URSSAF D'AQUITAINE ID: FR50ZZZ197378 MOTIF: UR 727000000603757309 DEC 253254 30375730221225 REF: RD277272512172147325430375730001182 MANDAT 033077V2120230614085402R000375730	385,00	
23/12/2025	23/12/2025	VIR INST RE 585773298928 DE: MR OU MME VERON BERTRAND DATE: 23/12/2025 10:11 MOTIF: Pose parquet et plinthe extension B egles REF: Facture n1474		1.205,00

suite >>>

Date	Valeur	Nature de l'opération	Débit	Crédit
23/12/2025	23/12/2025	CARTE X7195 RETRAIT DAB SG 22/12 12H45 STABL BORDEAUX 4 - 5 00918046	50,00	
23/12/2025	23/12/2025	CARTE X7195 RETRAIT DAB SG 22/12 13H08 STABL BORDEAUX 2. 00910246	100,00	
23/12/2025	23/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: Gheorghe Goncareenco 23 12 SG 00167 CPT 00050402792 DATE: 23/12/2025 11:36 REF: 585773436315 REMISE:03202535738155534000000 REF: 03202535738155534000001 MOTIF: Acc CHEZ: SOGEFRPPXXX	700,00	
23/12/2025	23/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: Goncareenco Gheorghe 23 12 BQ PSST CPT 2553034F022 DATE: 23/12/2025 11:37 REF: 585773437501 REMISE:03202535738156586000000 REF: 03202535738156586000001 MOTIF: Ac CHEZ: PSSTFRPPBOR	150,00	
24/12/2025	23/12/2025	000001 VIR INSTANTANE EMIS NET POUR: G Goncareenco 24 12 BQ REVO CPT 15893850939 DATE: 23/12/2025 20:03 REF: 585774281758 REMISE:03202535738770217000000 REF: 03202535738770217000001 MOTIF: Ac CHEZ: REVOFRP2XXX	150,00	
24/12/2025	24/12/2025	CARTE X7195 23/12 ORANGE FACT DP COMMERCE ELECTRONIQUE	171,78	
26/12/2025	26/12/2025	CARTE X7195 RETRAIT DAB 24/12 09H26 LCL LE CREDIT LYONNAIS 01846055	50,00	
<b>TOTAUX DES MOUVEMENTS</b>			<b>20.792,55</b>	<b>18.452,46</b>
<b>NOUVEAU SOLDE AU 31/12/2025</b>				<b>- 8.020,67</b>

\* Opération exonérée de commission de mouvement

► Votre compte est éligible à la garantie du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution selon les textes en vigueur.

**PROGRAMME DE FIDÉLITÉ :**

**Montant cumulé des dépenses pour votre carte n° 497388XXXXX0983**

Au 31/12/2025, vous avez dépensé 752,56 euros depuis le 07/11/2025 (date de renouvellement de votre cotisation).

**Montant cumulé des dépenses pour votre carte n° 497388XXXXX7195**

Au 31/12/2025, vous avez dépensé 9 776,02 euros depuis le 20/06/2025 (date de renouvellement de votre cotisation).

**Rappel des seuils de déclenchement de l'offre tarifaire :**

15 000 euros dépensés sur une période de 12 mois, pour une réduction de 35% sur la cotisation si vous détenez à la fois une carte CB Visa Gold Business et Jazz Pro

7 500 euros dépensés sur une période de 12 mois, pour une réduction de 25% sur la cotisation si vous détenez à la fois une carte CB Visa Business et Jazz Pro





VOTRE COMPTE COURANT N° 66121908075

RELEVÉ N° 11 AU 31/12/2025

DATE COMPTA	LIBELLE / REFERENCE	DATE OPERATION	DATE VALEUR	MONTANT
31/12	291225 CB****7447 LE RALLYE FR BORDEAUX 9,00EUR 1 EURO = 1,000000	GR5DMM6 30/12	30/12	- 9,00 €
31/12	291225 CB****7447 LE RALLYE FR BORDEAUX 6,50EUR 1 EURO = 1,000000	GR5DMM5 30/12	30/12	- 6,50 €
TOTAL DES MOUVEMENTS DEBITEURS				1 861,27 €
TOTAL DES MOUVEMENTS CREDITEURS				3 570,00 €
SOLDE CREDITEUR AU 31/12/2025*				143,54 €

(\*) Sous réserve des opérations en cours d'enregistrement et d'une provision suffisante et disponible lors de l'arrêt du compte réalisé en fin de journée. Ce document ne justifie pas la déduction de la TVA ou de la charge en matière d'impôt direct.

#### DETAIL DE VOS MOUVEMENTS SEPA

VOTRE COMPTE COURANT N° 66121908075

RELEVÉ N° 11 AU 31/12/2025

DATE	DETAIL DE VOS VIREMENTS SEPA RECUS	CREDIT
01/12	ARTBOIS BIPT253350302712758_C 032025335199780500000001 App	3 050,00 €

**Votre Banque Populaire est à vos côtés et met tout au long de l'année son expertise à votre disposition.**

Simple et pratique ! Gérez vos comptes et services bancaires en quelques clics et bénéficiez de toutes les fonctionnalités utiles dans votre espace client en ligne.



[www.banquepopulaire.fr](http://www.banquepopulaire.fr)



Application mobile  
Banque Populaire

TONALITE + 0 801 010 032 - prix d'un appel local - Code : 093230

**Garantie de vos dépôts :** Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de notre établissement ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou sur demande, par votre conseiller. Concernant le Livret A, le Livret de Développement Durable et Solidaire et le Livret d'Epargne Populaire, leurs montants sont intégralement garantis par l'Etat.

# ETATS DE SYNTHESE

2024

## EURL ARTBOIS

85 bis Chemin Mussonville

33130 BEGLES

SIRET : 50396991700023

## EXPERTS PARTENAIRES & CONSEIL

### Accélérateur de réussite

Société d'Expertise Comptable  
inscrite au Tableau de l'Ordre de BORDEAUX

25 CRS GAMBETTA  
33430 BAZAS



Tél : 0556652906

Courriel : [contact@epcbazas.fr](mailto:contact@epcbazas.fr)

Web: [www.pole-experts.fr](http://www.pole-experts.fr)

**SOMMAIRE**

Attestation	<b>3</b>
<b>COMPTES ANNUELS</b>	<b>4</b>
Bilan - Actif	<b>5</b>
Bilan - Passif	<b>6</b>
Compte de résultat synthétique	<b>7</b>
Compte de résultat synthétique	<b>8</b>
<b>ANNEXE COMPTABLE</b>	<b>9</b>
Annexe des comptes annuels	<b>10</b>
<b>DETAIL DES COMPTES</b>	<b>18</b>
Bilan - Actif détaillé	<b>19</b>
Bilan - Passif détaillé	<b>20</b>
Compte de résultat détaillé	<b>21</b>
<b>ETATS DE GESTION</b>	<b>24</b>
Capacité d'autofinancement	<b>25</b>
Synthèse	<b>26</b>
Soldes Intermédiaires de Gestion	<b>27</b>
<b>IMPRIMES FISCAUX</b>	<b>28</b>
Réal Normal	<b>29</b>

## ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

**EURL ARTBOIS**  
**Pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024**

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan</b>	<b>156 510 €</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>527 406 €</b>
<b>Résultat net comptable</b>	<b>2 295 €</b>

Fait à Bazas,  
Le 26/05/2024.

Mme VILLENEUVE Mylène,  
Expert-comptable.

## BILAN - ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			% de l'actif	Valeurs au 31/12/23	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				4		6
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages	17 866	11 904	5 962		7 716	
Autres immobilisations corporelles	14 486	14 486				
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				1		
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 061		2 061			
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>34 413</b>	<b>26 389</b>	<b>8 023</b>	<b>5</b>	<b>7 716</b>	<b>6</b>
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				19		67
Matières premières et autres appro	7 500		7 500		8 000	
En-cours de production (biens et services)	22 638		22 638		83 800	
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				74		26
Clients (3)	7 837		7 837		15 744	
Clients douteux, litigieux (3)	1 070	973	97		43	
Clients factures à établir (3)	96 812		96 812		15 000	
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	2 565		2 565		2 671	
Autres créances (3)	328		328		1 803	
Débiteurs divers (3)	8 765		8 765		43	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 945		1 945	1	1 890	1
Charges constatées d'avance (3)						
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>149 460</b>	<b>973</b>	<b>148 487</b>	<b>95</b>	<b>128 994</b>	<b>94</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>183 872</b>	<b>27 362</b>	<b>156 510</b>	<b>100</b>	<b>136 709</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

## BILAN - PASSIF

## PASSIF

	Valeurs au 31/12/24	% du passif	Valeurs au 31/12/23	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 2 000 )	2 000	1	2 000	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		36		42
Réserve légale	200		200	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	56 911		56 911	
Report à nouveau	238			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 295	1	331	
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>61 645</b>	<b>39</b>	<b>59 442</b>	<b>43</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>61 645</b>	<b>39</b>	<b>59 442</b>	<b>43</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	36 092	23	25 973	19
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 129	1		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	27 065	17	11 249	8
Fournisseurs, factures non parvenues	852	1	1 223	1
Dettes fiscales et sociales	29 710	19	38 815	28
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	17		7	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>94 865</b>	<b>61</b>	<b>77 268</b>	<b>57</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>156 510</b>	<b>100</b>	<b>136 709</b>	<b>100</b>
(1) Dont à plus d'un an	18 768		10 705	
(1) Dont à moins d'un an	76 097		66 563	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	7 148		7 760	
(3) Dont emprunts participatifs				

## COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	527 406	100	451 405	100	76 001	17
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>527 406</b>	<b>100</b>	<b>451 405</b>	<b>100</b>	<b>76 001</b>	<b>17</b>
Production stockée	-61 162	-12	-26 215	-6	-34 947	-133
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	429		6 431	1	-6 002	-93
Autres produits	76		220		-145	-66
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>466 749</b>	<b>88</b>	<b>431 841</b>	<b>96</b>	<b>34 908</b>	<b>8</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	74 442	14	88 564	20	-14 123	-16
Variation de stocks	500		-600		1 100	183
Autres achats et charges externes	298 363	57	228 227	51	70 136	31
Impôts, taxes et versements assimilés	3 677	1	3 615	1	62	2
Salaires et traitements	73 498	14	92 596	21	-19 098	-21
Charges sociales	3 300	1	10 871	2	-7 571	-70
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	2 454		2 349	1	105	4
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	973		429		544	127
Dotations aux provisions						
Autres charges	3 271	1	4 256	1	-985	-23
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>460 477</b>	<b>87</b>	<b>430 307</b>	<b>95</b>	<b>30 170</b>	<b>7</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 272</b>	<b>1</b>	<b>1 534</b>		<b>4 738</b>	<b>309</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMpte DE Résultat Synthétique

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	10				10	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>10</b>				<b>10</b>	
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 581	1	1 040		2 542	244
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>3 581</b>	<b>1</b>	<b>1 040</b>		<b>2 542</b>	<b>244</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-3 571</b>	<b>-1</b>	<b>-1 040</b>		<b>-2 532</b>	<b>-243</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>2 700</b>	<b>1</b>	<b>494</b>		<b>2 206</b>	<b>446</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion			90		-90	-100
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>90</b>		<b>-90</b>	<b>-100</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>-90</b>		<b>90</b>	<b>100</b>
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	405		74		331	447
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>466 759</b>	<b>89</b>	<b>431 841</b>	<b>96</b>	<b>34 918</b>	<b>8</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>464 464</b>	<b>88</b>	<b>431 511</b>	<b>96</b>	<b>32 953</b>	<b>8</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>2 295</b>		<b>331</b>		<b>1 965</b>	<b>594</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**43002 - EURL ARTBOIS**

**Du 01/01/2024 au 31/12/2024**

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 26/05/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- |                           |           |
|---------------------------|-----------|
| - Matériels et outillages | 4 à 5 ans |
| - Matériel de transport   | 4 à 5 ans |

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

43002 - EURL ARTBOIS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		17 166,01		700,26
		Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	13 893,53		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	591,99		
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>	31 651,53		700,26
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				2 060,90
		<b>TOTAL</b>			2 060,90
		<b>TOTAL GENERAL</b>	31 651,53		2 761,16

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				17 866,27	
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			13 893,53	
		Mat. bureau, inform., mobilier			591,99	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>			32 351,79	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				2 060,90	
		<b>TOTAL</b>			2 060,90	
		<b>TOTAL GENERAL</b>			34 412,69	

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

43002 - EURL ARTBOIS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	9 450,28	2 453,69		11 903,97
Autres Immo corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport	13 893,53			13 893,53
Mat. bureau et Informatiq., mob.	591,99			591,99
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>	23 935,80	2 453,69		26 389,49
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 935,80</b>	<b>2 453,69</b>		<b>26 389,49</b>

## CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres Immo incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

# ÉTAT DES STOCKS

**43002 - EURL ARTBOIS**

**Du 01/01/2024 au 31/12/2024**

## TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
<b>Marchandises</b>				
Matières premières	8 000,00	7 500,00	8 000,00	7 500,00
<b>Autres approvisionnements</b>				
En cours de production de biens	83 800,00	22 638,20	83 800,00	22 638,20
En cours de production de services				
Produits				
<b>TOTAL</b>	<b>91 800,00</b>	<b>30 138,20</b>	<b>91 800,00</b>	<b>30 138,20</b>

# ACTIF CIRCULANT

43002 - EURL ARTBOIS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACIIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	2 060,90		2 060,90
		Clients douteux ou litigieux	1 070,13	1 070,13	
ACIIF CIRCULANT		Autres créances clients	104 649,08	104 649,08	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Etat & autres coll. publiques	2 564,50	2 564,50	
		Impôts sur les bénéfiques			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	9 092,29	9 092,29		
	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAUX</b>	<b>119 436,90</b>	<b>117 376,00</b>	<b>2 060,90</b>	
Renvois	(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

**43002 - EURL ARTBOIS**

**Du 01/01/2024 au 31/12/2024**

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	96 812,40
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>96 812,40</b>

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

43002 - EURL ARTBOIS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	36 091,84	17 324,12	14 687,24	4 080,48
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		27 916,64	27 916,64		
Personnel & comptes rattachés		13 017,00	13 017,00		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux					
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices	405,00	405,00		
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	16 288,06	16 288,06		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		1 129,39	1 129,39		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		17,23	17,23		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAUX</b>		<b>94 865,16</b>	<b>76 097,44</b>	<b>14 687,24</b>	<b>4 080,48</b>
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 000,00			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	9 339,86			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

43002 - EURL ARTBOIS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	75,99
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	852,00
Dettes fiscales et sociales	13 017,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	17,23
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>13 962,22</b>

## BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

ACTIF	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au	Variation	
	31/12/24	31/12/23	en valeur	en %
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	5 962,30	7 715,73	-1 753,43	-23
<i>Matériel Industriel</i>	17 866,27	17 166,01	700,26	4
<i>Amort mat et outillage</i>	-11 903,97	-9 450,28	-2 453,69	-26
Autres immobilisations corporelles				
<i>Matériel de transport</i>	13 893,53	13 893,53		
<i>Matériel de bureau</i>	591,99	591,99		
<i>Amortis. matériel de transport</i>	-13 893,53	-13 893,53		
<i>Amortis. matér. bureau et Infor</i>	-591,99	-591,99		
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	2 060,90		2 060,90	
<i>Retenue de garantie factor</i>	2 060,90		2 060,90	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>8 023,20</b>	<b>7 715,73</b>	<b>307,47</b>	<b>4</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	7 500,00	8 000,00	-500,00	-6
<i>Stocks matières premières</i>	7 500,00	8 000,00	-500,00	-6
En cours de production (biens et services)	22 638,20	83 800,00	-61 161,80	-73
<i>Travaux en cours</i>	22 638,20	83 800,00	-61 161,80	-73
Créances (3)				
Clients (3)	7 836,68	15 743,84	-7 907,16	-50
Clients douteux, litigieux (3)	1 070,13	471,70	598,43	127
Provisions pour dépréciations des clients	-972,85	-428,82	-544,03	-127
Clients Factures à établir (3)	96 812,40	15 000,00	81 812,40	545
Créances fiscales et sociales (3)	2 564,50	2 670,64	-106,14	-4
Autres créances (3)	327,55	1 803,13	-1 475,58	-82
Débiteurs divers (3)	8 764,74	42,74	8 722,00	
Disponibilités	1 945,35	1 890,44	54,91	3
<i>Banque populaire dailly</i>	1 500,00	1 500,00		
<i>Banque populaire</i>	445,35	390,44	54,91	14
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>148 486,70</b>	<b>128 993,67</b>	<b>19 493,03</b>	<b>15</b>
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>156 509,90</b>	<b>136 709,40</b>	<b>19 800,50</b>	<b>14</b>

## BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 2 000,00 )	2 000,00	2 000,00		
Capital souscrit appelé versé	2 000,00	2 000,00		
<b>Réserves</b>				
Réserve légale	200,00	200,00		
Réserve légale	200,00	200,00		
Autres réserves	56 911,08	56 911,08		
Autres réserves	56 911,08	56 911,08		
Report à nouveau	238,20		238,20	
REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDIT	-92,52		-92,52	
Bénéfice	330,72		330,72	
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)</b>	<b>2 295,46</b>	<b>330,72</b>	<b>1 964,74</b>	<b>594</b>
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>61 644,74</b>	<b>59 441,80</b>	<b>2 202,94</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>61 644,74</b>	<b>59 441,80</b>	<b>2 202,94</b>	<b>4</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	36 091,84	25 973,36	10 118,48	39
Emprunt 20000€	18 163,61		18 163,61	
Emprunt PGE	10 704,66	18 208,13	-7 503,47	-41
Int.courus s/emp.aup.etablit.cr	75,99	5,68	70,31	
Société Générale	7 147,58	7 759,55	-611,97	-8
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 129,39		1 129,39	
Associés	1 129,39		1 129,39	
Fournisseurs	27 064,64	11 248,84	15 815,80	141
Fournisseurs, factures non parvenues	852,00	1 223,48	-371,48	-30
Dettes fiscales et sociales	29 710,06	38 815,29	-9 105,23	-23
Créditeurs divers	17,23	6,63	10,60	160
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>94 865,16</b>	<b>77 267,60</b>	<b>17 597,56</b>	<b>23</b>
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>156 509,90</b>	<b>136 709,40</b>	<b>19 800,50</b>	<b>14</b>
(1) Dont à plus d'un an	18 767,72	10 704,66		
(1) Dont à moins d'un an	76 097,44	66 563,00		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques	7 147,58	7 759,55		

## COMPTES DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur en %	
<b>Produits d'exploitation</b>						
Production vendue (biens et services)	527 406,25	100	451 405,29	100	76 000,96	17
<i>Travaux autoliquidation</i>	226 211,00	43	175 701,00	39	50 510,00	29
<i>Travaux 20%</i>	11 720,00	2	21 547,50	5	-9 827,50	-46
<i>Travaux 10%</i>	289 475,25	55	254 156,79	56	35 318,46	14
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>527 406,25</b>	<b>100</b>	<b>451 405,29</b>	<b>100</b>	<b>76 000,96</b>	<b>17</b>
Production stockée	-61 161,80	-12	-26 215,30	-6	-34 946,50	-133
<i>Travaux en cours</i>	-61 161,80	-12	-26 215,30	-6	-34 946,50	-133
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	428,82		6 431,00	1	-6 002,18	-93
<i>Repris.s/prov.dépréc. créances</i>	428,82		6 358,59	1	-5 929,77	-93
<i>Transfert de charges</i>			72,41		-72,41	-100
Autres produits	75,77		220,48		-144,71	-66
<i>Produits divers gestion couran</i>	75,77		220,48		-144,71	-66
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>466 749,04</b>	<b>88</b>	<b>431 841,47</b>	<b>96</b>	<b>34 907,57</b>	<b>8</b>
<b>Charges d'exploitation</b>						
Achats de mat. premières et autres appro.	74 441,93	14	88 564,49	20	-14 122,56	-16
<i>Achats matières premières</i>	74 441,93	14	85 774,49	19	-11 332,56	-13
<i>Achats marchandises UE</i>			2 790,00	1	-2 790,00	-100
Variation de stocks	500,00		-600,00		1 100,00	183
<i>Variat. stocks Mat. premières/</i>	500,00		-600,00		1 100,00	183
Autres achats et charges externes	298 362,66	57	228 227,08	51	70 135,58	31
<i>Sous traitance autoentrepreneu</i>	167 215,00	32	105 725,00	23	61 490,00	58
<i>Sous traitance autoliquidation</i>	25 800,00	5	24 100,42	5	1 699,58	7
<i>Sous traitance déchets</i>	1 954,49		2 445,70	1	-491,21	-20
<i>Fournitures carburant</i>	13 181,18	2	10 504,61	2	2 676,57	25
<i>Achats de petit équipement</i>	5 735,47	1	5 920,19	1	-184,72	-3
<i>Vêtements professionnels</i>	169,90		46,90		123,00	262
<i>Achats fournitures administrat</i>	256,84		415,32		-158,48	-38
<i>LOCATIONS IMMOBILIERES</i>			427,92		-427,92	-100
<i>Locations de matériel techniqu</i>	118,20		1 010,01		-891,81	-88
<i>LOCATION MATERIEL TRANSPORTS</i>	283,33		113,16		170,17	150
<i>Locations MCF</i>	57,00				57,00	
<i>Entretien mat et outill</i>	1 796,82		1 204,34		592,48	49
<i>Entretien du matériel de trans</i>	937,31		2 768,10	1	-1 830,79	-66
<i>Assurances multirisques</i>	3 540,00	1	3 294,00	1	246,00	7
<i>Assurances mat de transp</i>			776,09		-776,09	-100
<i>Assurances sur emprunts</i>	229,36		123,36		106,00	86
<i>Assurances homme de</i>	70,00		70,00			
<i>Assurance protec jur SG</i>	881,48		1 394,52		-513,04	-37
<i>COMMIS &amp; COURTAGES SUR VENTES</i>	2 300,00				2 300,00	
<i>Honoraires comptables</i>	2 316,42		2 232,85		83,57	4
<i>Honoraires juridiques</i>	710,00		670,00		40,00	6
<i>Honoraires social</i>	954,10		1 376,50		-422,40	-31
<i>Honoraires avocats</i>	550,00		1 633,36		-1 083,36	-66
<i>Frais d'actes et contentieux</i>	45,15		52,76		-7,61	-14
<i>Cadeaux à la clientèle</i>	838,00		936,25		-98,25	-10
<i>Voyages et déplacements</i>	3 841,16	1	2 685,20	1	1 155,96	43
<i>Déplacements IDK Gérant</i>	24 932,56	5	15 275,00	3	9 657,56	63
<i>Hotel</i>	13 052,58	2	6 562,82	1	6 489,76	99
<i>Parking</i>	308,12		721,85		-413,73	-57
<i>Missions</i>	17 387,70	3	10 004,87	2	7 382,83	74
<i>Repas chantier non soumis</i>	4 264,30	1	9 377,90	2	-5 113,60	-55
<i>Ind. grands déplacements</i>			13 665,20	3	-13 665,20	-100
<i>AFFRANCHISSEMENTS</i>			5,61		-5,61	-100
<i>Commissions sur emprunts</i>	316,24		126,24		190,00	151
<i>Prestations de services bancai</i>	2 852,80	1	2 408,93	1	443,87	18
<i>Frais Dailly</i>	262,00		152,10		109,90	72
<i>Frais factoring</i>	1 205,15				1 205,15	

## COMpte DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

	Du 01/01/24		Du 01/01/23		Variation	
	Au 31/12/24	% CA	Au 31/12/23	% CA	en valeur	en %
Impôts, taxes et versements assimilés	3 677,10	1	3 615,02	1	62,08	2
<i>Taxe d'apprentissage</i>	97,52		296,78		-199,26	-67
<i>Formation continue (organisme)</i>	175,58		666,24		-490,66	-74
<i>Contribut° économique territor</i>	3 337,00	1	2 522,00	1	815,00	32
<i>CET-COTISATION VAL AJOUTEE ENT</i>	67,00		130,00		-63,00	-48
Salaires et traitements	73 497,96	14	92 596,20	21	-19 098,24	-21
<i>Rémunérations du personnel</i>	9 352,64	2	35 999,24	8	-26 646,60	-74
<i>Salairé gérant</i>	39 000,00	7	36 000,00	8	3 000,00	8
<i>RSI Gérant</i>	19 591,55	4	18 688,60	4	902,95	5
<i>Compte santé gérant madelin</i>	1 092,12		1 008,36		83,76	8
<i>Prév gérant madelin</i>	861,65				861,65	
<i>Abonnement perco per</i>	3 600,00	1	900,00		2 700,00	300
Charges sociales	3 299,63	1	10 870,74	2	-7 571,11	-70
<i>Cotisations à l'URSSAF</i>	566,40		1 966,80		-1 400,40	-71
<i>Cotisations aux caisses de ret</i>	376,45		1 539,96		-1 163,51	-76
<i>Cotisations ccpb</i>	2 269,78		7 114,98	2	-4 845,20	-68
<i>Médecine du travail et pharmac</i>	87,00		249,00		-162,00	-65
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	2 453,69		2 349,10	1	104,59	4
<i>Dot. amort. s/Immobil. corpore</i>	2 453,69		2 349,10	1	104,59	4
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	972,85		428,82		544,03	127
<i>Dot. prov. dépréc. créances cl</i>	972,85		428,82		544,03	127
Autres charges	3 271,29	1	4 255,95	1	-984,66	-23
<i>Pertes s/créances irrécouvrabl</i>	3 268,52	1	4 118,59	1	-850,07	-21
<i>Charges diverses gestlon coura</i>	2,77		137,36		-134,59	-98
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>460 477,11</b>	<b>87</b>	<b>430 307,40</b>	<b>95</b>	<b>30 169,71</b>	<b>7</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 271,93</b>	<b>1</b>	<b>1 534,07</b>		<b>4 737,86</b>	<b>309</b>
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés	9,94				9,94	
<i>AUTRES PRODUITS FINANCIERS</i>	9,94				9,94	
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>9,94</b>				<b>9,94</b>	
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	3 581,41	1	1 039,75		2 541,66	244
<i>Intérêts sur emprunts et dette</i>	846,81		126,75		720,06	568
<i>Intérêts bancaires</i>	490,07		289,29		200,78	69
<i>Intérêts des dettes commerciale</i>	2 244,53		623,71		1 620,82	260
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>3 581,41</b>	<b>1</b>	<b>1 039,75</b>		<b>2 541,66</b>	<b>244</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-3 571,47</b>	<b>-1</b>	<b>-1 039,75</b>		<b>-2 531,72</b>	<b>-243</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>2 700,46</b>	<b>1</b>	<b>494,32</b>		<b>2 206,14</b>	<b>446</b>
Produits exceptionnels						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			89,60		-89,60	-100
<i>Pénalités et amendes</i>			89,60		-89,60	-100
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>89,60</b>		<b>-89,60</b>	<b>-100</b>

## COMPTES DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>-89,60</b>		<b>89,60</b>	<b>100</b>
Impôt sur les bénéfices	405,00		74,00		331,00	447
<i>Impôts société</i>	405,00		74,00		331,00	447
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>466 758,98</b>	<b>89</b>	<b>431 841,47</b>	<b>96</b>	<b>34 917,51</b>	<b>8</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>464 463,52</b>	<b>88</b>	<b>431 510,75</b>	<b>96</b>	<b>32 952,77</b>	<b>8</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>2 295,46</b>		<b>330,72</b>		<b>1 964,74</b>	<b>594</b>

**CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT**

	Valeur au 31/12/24	Valeur au 31/12/23
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>12 465</b>	<b>1 916</b>
+ Transferts de charges d'exploitation		72
+ Autres produits d'exploitation	76	220
- Autres charges d'exploitation	3 271	4 256
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers	10	
- Reprises sur Provisions financières		
- Charges financières	3 581	1 040
+ Dotations aux amortis, dépréciations et provisions financières		
+ Produits exceptionnels		
- Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Subventions d'investissement rapportées au résultat		
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles		
- Charges exceptionnelles		90
+ Valeur comptable des immobilisations cédées		
+ Dotations aux amortis, dépréciations et provisions exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices	405	74
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>5 293</b>	<b>-3 250</b>
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 427	2 778
+ Reprises sur amortissements et provisions	429	6 359
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés		
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
<b>RÉSULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>2 295</b>	<b>331</b>

## SYNTHÈSE

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Montant	Variation N / N-1	
	Montant	Montant		Valeur	%
Chiffre d'affaires	527 406	451 405		76 001	17
Ventes de marchandises					
Production de l'exercice	466 244	425 190		41 054	10
Marge commerciale					
Marge globale	196 333	204 954		-8 621	-4
Valeur ajoutée	92 940	108 998		-16 059	-15
Excédent brut d'exploitation	12 465	1 916		10 549	550
Amortissements et provisions	3 427	2 778		649	23
Résultat d'exploitation	6 272	1 534		4 738	309
Résultat financier	-3 571	-1 040		-2 532	-243
Résultat courant	2 700	494		2 206	446
Résultat exceptionnel		-90		90	100
Résultat net de l'exercice	2 295	331		1 965	594

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Montant	Variation N / N-1	
	Montant	Montant		Valeur	%
Capacité d'autofinancement	5 293	-3 250		8 543	-263
Fonds de roulement net global	84 592	68 715	87 244	15 878	23
Besoin en fonds de roulement	89 870	74 589	76 653	15 281	20
Trésorerie	-5 278	-5 875		597	-10

RATIOS	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Montant	Variation N / N-1	
	Montant	Montant		Valeur	%
Crédit clients <i>(en jours)</i>	70	24		46	196
Crédit fournisseurs <i>(en jours)</i>	26	13		13	94
Rotation stocks <i>(en jours)</i>	147	381		-234	-61
Autonomie financière					-9
Capacité de remboursement					-200
Taux d'endettement					58
Rentabilité financière					300
Rentabilité commerciale					

## SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	en %	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Variation	
					en valeur	en %
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>527 406</b>	<b>100</b>	<b>451 405</b>	<b>100</b>	<b>76 001</b>	<b>17</b>
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des march. vendues						
<b>MARGE COMMERCIALE</b>						
Production vendue (biens et services) *	527 406	113	451 405	106	76 001	17
+ / - Production stockée *	-61 162	-13	-26 215	-6	-34 947	-133
+ Production immobilisée *						
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE *</b>	<b>466 244</b>	<b>100</b>	<b>425 190</b>	<b>100</b>	<b>41 054</b>	<b>10</b>
<b>CHIFFRE D'ACTIVITÉ</b>	<b>466 244</b>	<b>100</b>	<b>425 190</b>	<b>100</b>	<b>41 054</b>	<b>10</b>
- Matières premières *	74 942	16	87 964	21	-13 023	-15
- Sous-traitance (directe) *	194 969	42	132 271	31	62 698	47
<b>MARGE DE PRODUCTION *</b>	<b>196 333</b>	<b>42</b>	<b>204 954</b>	<b>48</b>	<b>-8 621</b>	<b>-4</b>
<b>MARGE BRUTE TOTALE</b>	<b>196 333</b>	<b>37</b>	<b>204 954</b>	<b>45</b>	<b>-8 621</b>	<b>-4</b>
- Autres achats	19 343	4	16 887	4	2 456	15
- Charges externes	84 050	16	79 069	18	4 981	6
<b>VALEUR AJOUTÉE PRODUITE</b>	<b>92 940</b>	<b>18</b>	<b>108 998</b>	<b>24</b>	<b>-16 059</b>	<b>-15</b>
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 677	1	3 615	1	62	2
- Salaires et traitements	73 498	14	92 596	21	-19 098	-21
- Charges sociales	3 300	1	10 871	2	-7 571	-70
Total	-80 475	-15	-107 082	-24	26 607	25
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>12 465</b>	<b>2</b>	<b>1 916</b>		<b>10 549</b>	<b>550</b>
Reprises sur dép., prov., amorts	429		6 359	1	-5 930	-93
+ Transferts de charges d'exploitation			72		-72	-100
+ Autres produits d'exploitation	76		220		-145	-66
- Dotations amort. et dépréciations	3 427	1	2 778	1	649	23
- Autres charges d'exploitation	3 271	1	4 256	1	-985	-23
Total	-6 193	-1	-382		-5 811	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 272</b>	<b>1</b>	<b>1 534</b>		<b>4 738</b>	<b>309</b>
Opérations en commun						
+ Produits financiers	10				10	
- Charges financières	3 581	1	1 040		2 542	244
Total	-3 571	-1	-1 040		-2 532	-243
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>2 700</b>	<b>1</b>	<b>494</b>		<b>2 206</b>	<b>446</b>
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)			90		-90	-100
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	405		74		331	447
Total	-405		-164		-241	-148
<b>RÉSULTAT EXERCICE</b>	<b>2 295</b>		<b>331</b>		<b>1 965</b>	<b>594</b>

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

\* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

Exercice ouvert le	01/01/24	et clos le	31/12/24	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case				

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
EURL ARTBOIS 85 bis Chemin Mussonville  33130 BEGLES	
SIRET 5 0 3 9 6 9 9 1 7 0 0 0 2 3	Mél : artbois33@yahoo.com
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

**B ACTIVITE**

Activités exercées Travaux de revêtement des sols et des mu Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

**1 Résultat fiscal**

Bénéfice imposable à 15 %	2 700	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

**2 Plus-values**

PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	

**3 Abattements sur le bénéfice et exonérations**

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A  Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies

Société d'investissement immobilier cotée  Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies  Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Autres dispositifs  Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A

Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies  Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies  France ruralités revitalisation FRR, art. 44 quinquies A

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 % N°

**F COMPTABILITE INFORMATISEE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : EXPERTS PARTENAIRES & CONSEILS 25 CRS GAMBETTA 33430 BAZAS

Nom et adresse du conseil :

Tél : 0556652906 Tél :

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : Date : 26/05/25 Lieu : BEGLES

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné Qualité et nom du signataire : Gérant GONCEARENCO GHEORGHE

Signature

Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :



1

## BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

N°15949\*07

Désignation de l'entreprise : <u>EURL ARTBOIS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>85 bis Chemin Mussonville 33130 BEGLES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>50396991700023</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le, 31/12/2024			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé		AA				
TOTAL (I)						
AC.IIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	11 904	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	14 486	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à des participations		BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI	2 061		
TOTAL (II)		BJ	BK	26 389	8 023	
AC.IIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	7 500	
		En cours de production de biens	BN	BO	22 638	
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	973	104 746
		Autres créances (3)	BZ	CA	11 657	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	1 945	1 945	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	CK	973	148 487	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	27 362	156 510	
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		EURL ARTBOIS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 2 000 ..... )		DA	2 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )		DC		
	Réserve légale (3)		DD	200	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )		DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )		DG	56 911	
	Report à nouveau		DH	238	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	2 295	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
			DL	61 645	
		<b>TOTAL (I)</b>			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
			DO		
		<b>TOTAL (II)</b>			
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
			DR		
		<b>TOTAL (III)</b>			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	36 092	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )		DV	1 129	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	27 917	
	Dettes fiscales et sociales		DY	29 710	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Autres dettes		EA	17	
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
		EC	94 865		
		<b>TOTAL (IV)</b>			
Ecart de conversion passif *				<b>TOTAL (V)</b>	
				<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	
		EE	156 510		
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	76 097	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	7 148	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : EURL ARTBOIS		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF
		services *	FG	527 406	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	527 406	FK		FL	
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTALIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)						GE
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFIP N° 2053 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL ARTBOIS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( VII - VIII )</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG HP	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1H	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1J	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	1K	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	HX	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RC	
(9)	Dont transfert de charges	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) ( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 )	A1	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A4	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	A5	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	<b>Exercice N</b>	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<b>Exercice N</b>	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Copyright Groupe ISA (2025) ISALUMFIA

RENVUIS

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EURL ARTBOIS					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice N clos le   31/12/2024						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
<b>CADRE B</b>	<b>DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL</b>					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise **EURL ARTBOIS** Néant  \*

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
<b>TOTAL I</b>		<b>RK</b>		<b>RM</b>		<b>RN</b>		<b>RO</b>	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	9 450	QA	2 454	QB		QC	11 904
Autres immobilisations	Inst.générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	13 894	QI		QJ		QK	13 894
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	592	QM		QN		QO	592
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		<b>QU</b>	<b>23 936</b>	<b>QV</b>	<b>2 454</b>	<b>QW</b>		<b>QX</b>	<b>26 389</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>		<b>ØN</b>	<b>23 936</b>	<b>ØP</b>	<b>2 454</b>	<b>ØQ</b>		<b>ØR</b>	<b>26 389</b>

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR		RS	RT	RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1	
<b>TOTAL I</b>	<b>RW</b>	<b>RX</b>	<b>RY</b>		<b>RZ</b>	<b>SB</b>	<b>SC</b>		<b>SD</b>	
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8	
CONSTRUCTIONS	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4	
	Inst. gales, agenc am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9	
AUTRES IMMOBILISATIONS corporelles	Inst.gales, agenc et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1	
<b>TOTAL II</b>	<b>X2</b>	<b>X3</b>	<b>X4</b>		<b>X5</b>	<b>X6</b>	<b>X7</b>		<b>X8</b>	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM				NO	
<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>NP</b>	<b>NQ</b>	<b>NR</b>		<b>NS</b>	<b>NT</b>	<b>NU</b>		<b>NV</b>	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ		

**CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES \***

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		EURL ARTBOIS		Néant <input type="checkbox"/> *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	429	6U	973	6V	429	6W	973
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	429	TY	973	TZ	429	UA	973
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	429	UB	973	UC	429	UD	973
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	973	UF	429			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

8

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE\*

DGFIP N° 2057 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : <b>EURL ARTBOIS</b>				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	2 061	UV		UW	2 061		
DE L'ACTIF CIRCULANT I	Clients douteux ou litigieux			VA	1 070		1 070				
	Autres créances clients			UX	104 649		104 649				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 565		2 565				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	9 092		9 092				
	Charges constatées d'avance			VS							
<b>TOTAUX</b>				VT	119 437	VU	117 376	VV	2 061		
REINVOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD							
		des		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	36 092	17 324	14 687	4 080				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	27 917	27 917						
Personnel et comptes rattachés			8C	13 017	13 017						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	405	405						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	16 288	16 288						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI	1 129	1 129						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	17	17						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L								
<b>TOTAUX</b>				VY	94 865	VZ	76 097	14 687	4 080		
REINVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	20 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	9 340	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					

Désignation de l'entreprise : <b>EURL ARTBOIS</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET <input type="checkbox"/>	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : <b>31/12/2024</b>			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE</b>			
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	2 295		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	( Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sixies D du CGI)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW			
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						I7	405	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
Régimes particuliers / impositions autres	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)						I8		
	- imposées aux taux à 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme						WN		
						WO			
						XR			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						WR	2 700		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ			
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
						WR	2 700		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*						WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU			
Régimes particuliers / impositions autres	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
		- imposées au taux de 0 %						WH	
		- imposées au taux de 19 %						WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales : ( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX			
Dédution au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *						ZY			
Majoration d'amortissement*						XD			
Mesures d'incitation	France ruralités revitalisation - FRR (art. 44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sixies)	L2	J.E.I. (art.44 sixies A)	L5	XF		
			S.L.L.C. (art. 208C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 septdecies)	PA			
		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC			
		PP	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	YG			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD				
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL							
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice ( I moins II)						XI	2 700		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE</b> (ligne XN) ou <b>DÉFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)						XN	2 700		

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL ARTBOIS</u>			Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	
			K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)			YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>				
(à détailler sur feuillet séparé)			<b>Dotations de l'exercice</b>	
			<b>Reprises sur l'exercice</b>	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 2 du CGI *			ZV	ZW
<b>Provisions pour risques et charges *</b>				
			8X	8Y
			8Z	9A
			9B	9C
<b>Provisions pour dépréciation *</b>				
			9D	9E
			9F	9G
			9H	9J
<b>Charges à payer</b>				
			9K	9L
			9M	9N
			9P	9R
			9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN	YO
			↓	↓
			ligne WI	ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <b>EURL ARTBOIS</b>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB		TOTAL II			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	331			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
	<b>TOTAL I</b>	ØF	331			ZF					
						ZG	331				
						ZH	331				
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										<b>Exercice N :</b>	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail		J7				YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DETAILS DES FUSIES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	- Sous-traitance								YT	194 969	
	- Locations, charges locatives et de copropriété		dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8				XQ	459	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	6 876	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES				ST	96 059	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								ZJ	298 363	
	- CFE et CVAE								YW	3 404	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		ZS				9Z	273	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD								YX	3 677	
I. V. A.	- Montant de la T. V. A. collectée								YY	25 272	
	- Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	22 009	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2024 )*								ØB	9 353	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *		XP							ZR	
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG	
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

Désignation de l'entreprise : **EURL ARTBOIS** Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦				⑧	⑨	Long terme ⑩	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑬						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑭		(A)	(B)		(C)	
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19% ⑮			avec une ventilation par taux			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.



Désignation de l'entreprise : EURL ARTBOIS

Néant  \*

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <sup>①</sup> ou 12,80 % <sup>②</sup>	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) <sup>①</sup>	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) <sup>①</sup>	

<sup>①</sup> Entreprises soumises à l'IS<sup>②</sup> Entreprises soumises à l'IR

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine <sup>①</sup>	Moins-values à 12,80 % <sup>②</sup>	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % <sup>③</sup>	Solde des moins-values à 12,80 % <sup>④</sup>
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine <sup>①</sup>	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice <sup>⑤</sup>	Solde des moins-values à reporter col. <sup>⑥</sup> = <sup>②</sup> + <sup>③</sup> - <sup>④</sup> - <sup>⑤</sup> <sup>⑥</sup>
	À 19 % ou à 15 % <sup>②</sup>	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice <sup>③</sup>	À 15 % ou 19 % <sup>④</sup>		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**  
**RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>EURL ARTBOIS</u>				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)</b>						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : EURL ARTBOIS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024	
Durée en nombre de mois		1   2	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		YP	3
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	3
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	527 406
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
<b>TOTAL 1</b>		OX	527 406
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	76
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
<b>TOTAL 2</b>		OM	76
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		ON	288 755
Variation négative des stocks		OQ	61 662
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		OR	83 591
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	3 271
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
<b>TOTAL 3</b>		OJ	437 279
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)		OG	90 203
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.		SA	90 203
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	527 406
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 4
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 4

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

17

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F-SD 2025



(1)

Néant \* 

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

5 0 3 9 6 9 9 1 7 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

EURL ARTBOIS

ADRESSE (voie)

85 bis Chemin Mussonville

CODE POSTAL

33130

VILLE

BEGLES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	200
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	1	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	200

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  M  Nom de famille  GONCEARENCO Prénom(s)  GHEORGHE  
 Nom d'usage  % de détention  100,0000 Nb de parts ou actions  200,00  
 Naissance : Date  15/03/1965 N° Département  99 Commune  CHICHKANY KOSTOVSK Pays  Moldavie  
 Adresse : N°  85 Bis Voie  Chemin DE MUSSONVILLE  
 Code postal  33130 Commune  BEGLES Pays  France

Titre (2)  Nom de famille  Prénom(s)   
 Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

18

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET : 50396991700023

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL ARTBOIS

ADRESSE (voie) 85 bis Chemin Mussonville

CODE POSTAL 33130 VILLE BEGLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		P5
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

Copyright Groupe SA (2025) SACUMPTA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise EURL ARTBOIS

Numéro de siret 50396991700023

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
**DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**  
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	EURL ARTBOIS 85 bis Chemin Mussonville  33130 BEGLES	50396991700023
		<b>Adresse du siège social</b> (si elle est différente de l'adresse ci-contre)

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
<b>A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.</b>		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	2 700
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
<b>B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme</b>		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 42 500 € x durée de l'exercice (en mois/12)	42 500
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	2 700
k	Dont plus value nette à long terme	
<b>Total lignes h à k</b>		2 700
l	<b>BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 25,00 %</b> (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	
m	<b>IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 %</b> (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

Désignation de l'entreprise EURL ARTBOIS  
Numéro de siret 50396991700023

### DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Désignations	Montant
Factures à établir XO LIMITED solde FA1411	44 008
Factures à établir CDC entre 2 mers FA 1414	22 837
Factures à établir Gratadur FA 1420	2 783
Factures à établir XO LIMITED FA1421	10 319
Factures à établir ABAISS FA1422	1 645
Factures à établir DUBERNET FA1423	13 221
Factures à établir DUBERNET FA 1424	2 000
<b>Total des produits à recevoir</b>	<b>96 812</b>

Désignation de l'entreprise EURL ARTBOIS  
Numéro de siret 50396991700023

### DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt Emprunt 20000€ - 9146829	73
OD Clôture Emprunt Emprunt PGE - 5103099	3
Facture à recevoir jur ag24	852
OD Clôture Emprunt Emprunt 20000€ - 9146829	11
OD Clôture Emprunt Emprunt PGE - 5103099	7
<b>Total des charges à payer</b>	<b>945</b>

Désignation de l'entreprise EURL ARTBOIS  
Numéro de siret 50396991700023

**DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
<b>Total des produits constatés d'avance</b>					